

## Exemple de scénarios

### Exercice N° 1

**Objectif :** évaluer la réaction des collaborateurs face à une situation complexe (accident - pollution).

**Scénario :** En plein été, il fait très chaud. Dans le virage, le camion de ravitaillement vient de se renverser sous une ligne électrique. Les cuves fuient, il y a de l'hydrocarbure sur la piste et dans le fossé. Il y a 3 cloisons dans la citerne : GNR, Gasoil et essence.

Une personne blessée est inconsciente dans le véhicule. Le chef d'exploitation et le chef de carrière ne sont pas sur le site et ne sont pas disponibles par téléphone.



### Exemple de grille d'analyse

**Points à contrôler**

- Mise en sécurité de soi et des autres en priorité
- Prise en compte du danger électrique
- Une seule personne va sortir la victime inconsciente
- Prise en charge de la victime
- Description de l'incident
- Recherche de la liste d'appels d'urgence
- Intervention avec le Kit antipollution

## Exemple de scénarios

### Exercice N° 2

**Objectif :** vérifier le respect d'une procédure d'évacuation d'un blessé, inconscient situé sur une passerelle dans une installation.

**Scénario :** Sur une installation, un collaborateur s'est blessé gravement à un bras. Il a perdu connaissance. Il était seul. Il a eu le temps de tirer l'arrêt d'urgence de la bande transporteuse. Une fois le collaborateur localisé, les informations d'évacuation sont communiquées aux pompiers. Le blessé ne peut être évacué par la passerelle.



### Exemple de grille d'analyse

**Points à contrôler**

- Temps nécessaire au constat de l'accident
- Qualité des informations transmises aux secours
- Application des gestes de premiers secours
- Méthode d'évacuation du blessé
- Respect des consignes par le personnel du site



## Des outils pour faciliter vos démarches

**Références réglementaires :**

- › **Code du travail :** articles R4227-39 du code du travail (CT) qui concerne la sécurité incendie et l'évacuation du personnel et R4141-17 à 20 (CT) qui concerne la formation du personnel pour les dispositions à tenir en cas d'accident ou de sinistre.
- › **RGIE :** Titre « règles générales »
  - **Article 32 :** indique que des exercices de sécurité doivent être organisés à intervalles réguliers sur le lieu de travail
  - **Article 38 :** il vise l'utilisation des équipements et le fonctionnement des équipements de premiers secours et de sauvetage.



# EXERCICE DE MISE EN SITUATION

prévention des risques et responsabilités

10

## À quoi sert le guide des Bonnes Pratiques?

Le guide des bonnes pratiques est une aide à destination des responsables d'exploitation, des chefs de carrière, des animateurs sécurité, des relais sécurité, des salariés et du CHSCT.

Ce document est avant tout un « facilitateur » pour agir dans les entreprises et ne constitue en aucun cas un référent réglementaire.

Cet outil a pour objet d'apporter une information en matière de gestion des risques liés aux activités des Entreprises. **Il peut être utilisé dans le cadre de point sécurité.**

## SE PRÉPARER AUX SITUATIONS D'URGENCE

### Définition de la consignation

Il s'agit de tester la connaissance et l'application des procédures déjà communiquées au personnel. C'est mettre les collaborateurs d'un site industriel en situation d'avoir à gérer un accident ou une situation d'accident. Ces exercices peuvent prendre plusieurs formes et impliquer différents acteurs internes ou externes à l'entreprise.

Ils peuvent permettre de répondre aux exigences des articles R4227-39 du Code du travail (CT) qui concerne la sécurité incendie et l'évacuation du personnel et R4141-17 à 20 (CT) qui concerne la formation du personnel pour les dispositions à tenir en cas d'accident ou de sinistre.

### Les 7 étapes à respecter pour réussir l'exercice

- 1 Se fixer** un ou plusieurs objectifs à atteindre;
- 2 Déterminer un scénario** permettant d'atteindre le ou les objectifs fixés;
- 3 Définir le lieu**, la date et les personnes concernées;
- 4 Réaliser** l'exercice;
- 5 Observer** les actions et réactions des participants;
- 6 Faire le bilan** de l'exercice;
- 7 Mettre en œuvre** les actions correctives.

À noter que les étapes 6 et 7 doivent être mises en œuvre après une situation réellement survenue.

# Les 7 étapes à respecter

## 1 Se fixer un ou plusieurs objectifs à atteindre

Cette étape est essentielle pour pouvoir expliquer pourquoi cet exercice a été mis en œuvre et en évaluer la réussite.

### La définition du ou des objectifs peut être par exemple :

- La sensibilisation à la surveillance entre collègues de travail – temps de réaction/absence de réaction;
- Le respect ou l'analyse des procédures internes;
- L'exécution des gestes de premiers secours;
- Le test des connaissances en prévention des collaborateurs;
- La bonne utilisation des équipements de sécurité;
- ...

Il faut éviter de viser plusieurs objectifs sur le même exercice



## 2 Déterminer un scénario permettant d'atteindre le ou les objectifs fixés

### Une fois l'objectif défini, il faut écrire le scénario :

- Décrire les circonstances de l'accident ou la situation (qui, quand, où, comment)
- Définir le rôle des participants (internes ou externes)
- Définir les intervenants devant être informés; \*
- Déterminer le matériel nécessaire (pour l'exercice et pour l'observation);
- Établir une liste des points ou étapes devant être respectés par les participants pour répondre à l'objectif.

\* Doit-on informer ou pas tout le personnel? Il s'agit d'un choix à faire par les organisateurs. Dans le cas où tout le personnel n'est pas informé, il est quand même indispensable d'informer des personnes clefs qui pourront stopper l'exercice, si celui-ci n'était plus maîtrisé.

## 3 Définir le lieu, la date et les personnes concernées

Cette étape a pour objectif de déterminer le site le plus adapté pour mettre en œuvre le scénario sans risque de provoquer un véritable accident.

### Les points importants :

- À partir d'un plan ou d'une photo, définir le lieu de localisation de l'accident ou de la mise en situation;
- Identifier si nécessaire les lieux d'observation (voir sans être vu) et le nombre d'observateurs nécessaires;
- Selon le type d'exercice, informer les services de secours et la DREAL qu'un exercice va être organisé;
- Si l'on souhaite informer le personnel, il peut être nécessaire de lui indiquer que l'exercice aura lieu durant la semaine X.
- On peut associer les services de secours à la préparation de l'exercice.

## 4 Maîtriser les détails de la préparation

### Juste avant la mise en œuvre, il faut :

- Vérifier quelques jours avant si les conditions de l'exercice sont réunies (météo, charge de travail, absence de personnel sur le site...);
- Le jour J, vérifier, lorsque les secours extérieurs sont associés, qu'ils seront toujours disponibles (notamment les pompiers);
- Effectuer un rappel aux personnes de l'entreprise informées de l'organisation de l'exercice;
- Préparer les matériels d'observation (appareil photo, caméra, chronomètre, grille d'observation)

Lorsque le personnel est informé, il faut rappeler l'objectif de l'exercice



## 5 Réaliser et observer l'exercice

- Donner le TOP départ : appel téléphonique, sirène, SMS, courriels...
  - Mettre en place si possible un « œil réellement extérieur » avec des moyens de communication sur le déroulement pour prévenir le sur-accident.
  - Depuis un ou des lieux définis préalablement, observer le déroulement de l'exercice.
  - Prendre des notes, des photos et/ou filmer.
- On peut faire le choix de laisser toutes les étapes du scénario se dérouler ou interrompre à chaque étape importante.

## 6 Faire le bilan de l'exercice

- Présenter aux participants le bilan à chaud de l'exercice, en reprenant la liste des points et étapes qui auraient dû être respectés : objectif à atteindre, point à améliorer, point fort.
- Enregistrer l'exercice (inscription dans un registre) et faire émerger les participants.

**Attention à ne pas stigmatiser les erreurs, il faut rester positif.**



## 7 Mettre en œuvre les actions correctives

- À partir du bilan à froid, associer les collaborateurs à la recherche d'actions correctives.
- Établir un plan d'action (ex. : modification de procédure, formation, nouveaux équipements...).
- Suivre les actions correctives, voire remettre en place un nouvel exercice.